

# LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#76  
AVRIL  
2023

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.09

## DOSSIER

### La solidarité, l'affaire de tous !

p.16

## REGARDS CROISÉS

Bienvenue  
chez les ripeurs

p.18

## POINT D'INTERROGATION

Comment la Métropole propose une alimentation  
saine et responsable à ses agents ?



Retrouvez le Petit métropolitain sur [comete.grandlyon.fr](https://comete.grandlyon.fr)

MÉTROPOLE

GRAND LYON

#76  
AVRIL  
2023

Hélène Angélique et Méline Batisse, les 2 référentes maraudes mixtes de la Métropole, à la rencontre des personnes en habitat précaire sur leur lieu de vie.

03

**ACTUS**

06

**DATA**

Le Petit Métropolitain, un journal fait par les agents pour les agents

08

**SUR LE TERRAIN DE LA TERRITO**

Focus sur Lyon Rive Droite

09

**DOSSIER**

La solidarité, l'affaire de tous !

14

**EN ACTION**

Une feuille de route du numérique éducatif dans les collèges

16

**REGARDS CROISÉS**

Bienvenue chez les ripeurs

18

**POINT D'INTERROGATION**

Comment la Métropole propose une alimentation saine et responsable à ses agents ?

19

**EN PERSONNE**

Engagée & épicurienne

20

**C'EST PRATIQUE**

La Métropole recrute !

21

**LES ASSOS**

22

**EXPRESSIONS SYNDICALES**

24

**TEMPS FORTS****DÉCODER  
LES SIGLES DES  
DÉLÉGATIONS**

**DDR** : Délégation Développement Responsable  
**DTEE** : Délégation Transition Environnementale & Énergétique  
**DUM** : Délégation Urbanisme & Mobilités  
**DGEEP** : Délégation Gestion & Exploitation de l'Espace Public  
**DSHE** : Délégation Solidarités, Habitat & Éducation  
**DPIAF** : Délégation Pilotage & Ingénierie Administrative et Financière  
**DRHMG** : Délégation Ressources Humaines & Moyens Généraux



**DVMAP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE HÔTEL DE MÉTROPOLE**  
 20, rue du Lac, CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03 - Tél. 04 26 99 37 87  
[communicationinterne@grandlyon.com](mailto:communicationinterne@grandlyon.com)

**Directrice de la publication** : Anne Jestin  
**Rédactrice en chef** : Dominique Yoyo  
**Coordination et rédaction** : Jennifer Schies,  
 Yves Estève, Émeline de Suremain, Lucie Rebour  
**Crédit photos** : Jérémy Cuenin, Thierry Fournier,  
 Éric Soudan, Anne Thomé

**Conception maquette** : In Média Res  
**Réalisation** : Atelier Grève-Viallon  
**Impression** : OTT imprimeurs



## ÉVÈNEMENT

**PARENTHÈSE MÉTROPOLE LE 29 SEPTEMBRE !**

ACTUS

P 3

L' événement Parenthèse Métropole « sport, nature et détente » au Parc de Parilly change de saison : bloquez le vendredi 29 septembre pour le temps fort de l'année entre collègues !

En parallèle, Parenthèse Proche de vous revient, sur juin et septembre, avec un programme recentré sur 3 thèmes : visites de sites métropolitains (Parenthèse découverte), visites et actions culturelles (Parenthèse culture) et ateliers ludiques écoresponsables (éco-Parenthèse).

## COLLECTE

**1<sup>RE</sup> BENNE À ORDURES MÉNAGÈRES ÉLECTRIQUE DE LA MÉTROPOLE**

Marc Granjon, conducteur poids lourds, fait partie des 4 chauffeurs et 10 ripeurs des subdivisions de collecte Est et Nord-Ouest qui ont testé pendant 18 mois une benne à ordures ménagères électrique, en partenariat avec Renault Trucks. Les retours sont très positifs, notamment en matière de maniabilité et de baisse d'exposition au bruit et aux gaz d'échappement. Fort de ces essais concluants, la Métropole a commandé sa 1<sup>re</sup> BOM électrique, inaugurée le 20 mars en présence du Président de la Métropole de Lyon, et mise en service sur le territoire Nord-Ouest. Deux autres sont attendues d'ici l'été.



## ACCUEIL

## LES ESPACES D'ACCUEIL DE LA MDML BOURGOGNE FONT PEAU NEUVE

La Maison de la Métropole de Lyon (MDML) située rue de Bourgogne à Lyon 9 regroupe près de 90 agents. Elle a été fortement impliquée dans la démarche « Bienvenue en MDM », qui vise à repenser l'accueil pour en favoriser l'accessibilité et créer des espaces lumineux, fonctionnels et apaisants. Dans cet objectif, des travaux de rénovation conséquents ont été menés depuis cet été, basés sur une collaboration étroite entre les équipes de la MDML (DSHE) et de la direction Patrimoine et maintenance (DRHMG). L'agrandissement ou l'équipement des espaces d'accueil avec du mobilier conçu sur-mesure permettent une meilleure gestion du flux important d'usagers, ainsi qu'une amélioration de la sécurité et des conditions de travail des agents.



## DÉCÈS



**Albert Palacios** a participé à la mise en œuvre de l'unité Pool Fédéral créée en janvier 2008. Le premier site au Clip a été une aventure ! Albert aimait le contact humain, il savait apaiser les relations. Il était méthodique et gérait ses missions avec sérénité et professionnalisme. Il savait prendre le temps de la plaisanterie, mais restait toujours sérieux dans son travail. Sa maladie en août 2018 a été un coup dur pour le service. Il est resté en contact avec ses collègues en toute amitié ces dernières années. C'est avec tristesse que toute l'équipe du pool dit au revoir à cette belle personne.



Nous avons appris le décès soudain de notre collègue **Olivier Morgand**, survenu le 16 février, avec une immense tristesse. Durant les 30 ans de son parcours au sein du Conseil Général puis de la Métropole, il a œuvré à divers sujets en lien avec l'aménagement et la transition écologique de notre territoire. Au travail, il a marqué les esprits par son enthousiasme, sa gentillesse et son sens du collectif. Il était un grand amateur d'aventures en pleine nature, partagées avec sa famille et ses amis. Ses collègues, très affectés, rendent hommage à sa mémoire.



## AGENDA



**DU 3 AU 21 AVRIL**

### CONCOURS « VOTRE PLUS BELLE DÉCLARATION AU CHOCOLAT »

Un concours en interne est lancé dans le cadre de la semaine autour du chocolat organisée par le restaurant administratif. Envoyez vos photos, recettes ou poèmes autour du chocolat par mail à [DRHMG\\_COM@grandlyon.com](mailto:DRHMG_COM@grandlyon.com)

 + d'infos sur **Comète**



**11 MAI**

### DON DU SANG

de 7h45 à 11h45  
à l'Hôtel de Métropole

 Inscription sur **Comète**



**14 MAI**

### COURIR POUR ELLES

au Parc de Parilly  
Une remise des dossards pour les agents inscrits dans le groupe Métropole aura lieu le mardi 2 mai entre 12h45 et 14h dans le hall d'entrée de l'Hôtel de Métropole.

 + d'infos sur **Comète**

**BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS.** 87 agents ont participé (en présentiel et en visio) au temps d'accueil des nouveaux arrivants du 30 mars 2023 organisé par le service de la communication interne.



**Philippe Abderrahman**, DGEEP NET SO • **Noureddine Abdoune**, DGEEP NET SE • **Fatiha Ahmimou**, DSHE MDMPH • **Héla Aoujdad**, DRHMG SRH DGR • **Christophe Arroyo**, DGEEP ACV PVE • **Brendan Bancel**, DGEEP ESC • **Albert Beck**, DUM DR MOI • **Habiba Bensadoun**, DSHE Villeurbanne • **Faima Berrabah**, DRHMG DR SAF • **Thomas Bleton**, DDR DINSI • **Olivia Blondel**, DDR DINSI • **Carine Borth**, DGEEP DR • **Quentin Bougheraba**, DG DVMAP • **Nacira Bououden**, DTEE DCE • **Marie Bourgeaux**, DSHE Vaulx-en-Velin • **Isabelle Boutin**, DGEEP IEM • **Cédric Camier**, DGEEP ESC • **Françoise Caparros**, DSHE Meyzieu • **Carole Charles**, DSHE DSPMI • **Sana Charouit**, DSHE Lyon 3 • **Kamel Chellit**, DGEEP COLSUD • **Fabien Chocat-Kiss**, DRHMG DRH • **Camille Citerne**, DTEE Déchets • **Manon Clément**, DSHE Lyon 7 • **Charlie Clerc**, DGEEP LRD • **Guylian Clery**, DGEEP COL SUD • **Morgane Colombet**, DSHE Rhône Amont • **Jérôme Compte**, DSHE Lyon 6 • **Nathalie Correia**, DPIAF DAAJA • **Esteban Couder**, DGEEP COLSUD • **Célia Cruciani**, DSHE Lyon 8 • **Sandrine Degroodt**, DSHE DR • **Valérie Delage**, DTEE DCE • **Marion Deletoille**, DSHE Lyon 7 • **Diane Devau**, DUM DM • **Louise Devaux**, DUM DM • **Jean-Pierre Digonnet**, DTEE DPEB • **Sonia-Erica Djouepou**, DSHE St Fons • **Emmanuelle Dubois Trepot**, DRHMG DRH • **Myliène Esther**, DSHE St Fons • **Ilies Ferchichi**, DGEEP LRD • **Laurent Fillod**, DUM DPST • **Céleste Fougeray**, DPIAF DAAJA • **Florence Galipot**, DUM DPU • **Brahim Gasdallah**, DGEEP NET SE • **Chloé Giroudon**, DSHE Vénissieux • **Sabine Gui**, DSHE Vénissieux • **Mathilde Guin**, DSHE Lyon 7 • **Yanis Harzouz**, DGEEP COLSUD • **Claire Hugues**, DSHE PAPH • **Soraya Igoudjil**, DSHE Lyon 4 • **Justine Jermer**, DRHMG SRH DGR • **Garance Joly-Benetollo**, DSHE Givors • **Nabiha Jridi**, DSHE PA • **Catherine Labbe Koch**, DSHE IDEF • **Vincent Lapierre**, DSHE DR • **Annette Lashermes**, DTEE DCE • **Fabien Lopez**, DDR DATE • **Cécilia Lopez Luna**, DDR DVTRI • **Carole Mancino**, DSHE Limonest • **François Martinez**, DUM DMOU • **Laetitia Megi**, DSHE Vénissieux • **Meriem Merazi**, DSHE DR • **Thibault Merckling**, DSHE DHL • **Albane Meriaux**, DSHE DSM • **Nesrine Nacer**, DSHE Bron • **Grace Ngaluono**, DSHE Vénissieux • **Marguerite Olagne**, DSHE Vénissieux • **Vlad-Victor Panainte**, DRHMG DR • **Sandrine Parodi**, DUM DPST • **Léa Peratout**, DSHE IDEF • **Vincent Perradin**, DSHE DINSI • **Ophélie Perrenoud**, DSHE Lyon 9 • **Quentin Pfeiffer**, DDR DATE • **Valérie Pinorini**, DSHE Écully • **Nadia Rharda**, DSHE Villeurbanne • **Estelle Rochette**, DSHE Bron • **Ludivine Rojon**, DSHE Vaulx-en-Velin • **Claire Roussel**, DSHE Lyon 8 • **Momen Seddik**, DSHE DR • **Magalie Serre**, DG CAB-Protocole • **Bérénice Seychal**, DUM DMOU • **Hamid Slimani**, DGEEP RA VE • **Zaineb Smahi**, DSHE Collège Saint Priest • **Louisa Velty Bador**, DGEEP IEM • **Audrey Vialleton**, DSHE Écully

## FORFAIT MOBILITÉ DURABLE : DES ÉVOLUTIONS IMPORTANTES !



Le 28 mars, le Conseil métropolitain a validé l'évolution sur le forfait mobilité durable

destiné à indemniser les agents qui utilisent des modes de transports durables pour se rendre au travail. Pour bénéficier de ce forfait, il faut être venu au travail en covoiturage (en tant que conducteur ou passager) ou en mode actif (vélo, vélo à assistance électrique, trottinette, monoroues, services de mobilité partagée, etc.) plus de 30 jours dans l'année. Le montant varie de 100 à 300 € en fonction du nombre de jours d'utilisation. De plus, le forfait mobilité durable est désormais cumulable avec le remboursement d'un abonnement TCL ou SNCF déjà pris en charge par la collectivité.

 **Vous pouvez en faire la demande avant le 31 mai 2023 à l'aide du formulaire disponible sur Comète ou joint à votre bulletin de paie d'avril.**

## AVANCEMENT DE GRADE 2023 : LA DÉMATÉRIALISATION FAIT SON ENTRÉE !

La campagne avancement de grade, pour les agents susceptibles d'avoir une évolution à l'intérieur de leur cadre d'emploi, se déroulera du 9 mai au 30 juin en même temps que la période d'entretien professionnel pour tous. Elle se fera pour la première fois sous un format dématérialisé afin de rendre le process plus accessible, rapide, sécurisé et simplifié. Les agents concernés par un avancement de grade recevront par mail un lien vers le logiciel dédié nommé Publik, à l'exception des adjoints techniques qui recevront cette année encore un courrier papier. Afin de faciliter le déploiement de ces nouvelles modalités, un accompagnement est prévu pour les managers avec notamment trois temps d'information et d'échange les

3, 11 et 12 mai. Des tutoriels et manuels utilisateurs facilitant la prise en main de l'outil Publik, ainsi qu'un guide dédié à l'avancement de grade seront mis à disposition de tous les agents. Votre SRH reste votre interlocuteur privilégié sur ce sujet.



# LE PETIT MÉTROPOLITAIN, UN JOURNAL FAIT PAR LES AGENTS POUR LES AGENTS



L'équipe éditoriale du service de com'interne. De gauche à droite: Émeline de Suremain, Jennifer Schies, Lucie Rebour (qui remplace l'irremplaçable Véronique Riffault, à qui toute l'équipe souhaite un bon rétablissement), Laurent Bonnet, Dominique Yoyo et Yves Estève.

À l'occasion de la sortie des résultats de l'enquête de lectorat du journal interne, menée il y a un an par l'agence d'études Nova 7, nous avons souhaité recueillir les premières impressions d'Anne Jestin, Directrice générale des services.



### Pourquoi avoir fait une enquête de lectorat ?

Le journal interne est un outil majeur de communication auprès des 9 590 agents de notre collectivité. Il y a Comète bien sûr, notre intranet, qui joue aussi ce rôle très important pour informer les collègues et les mettre en lien les uns avec les autres. Mais le magazine reste un outil irremplaçable, et notamment dans sa version papier pour celles et ceux qui, sur le terrain, ne vont pas régulièrement se connecter à l'intranet. C'est un lien précieux, qu'il faut soigner et bien sûr évaluer pour s'assurer que les informations transmises par ce biais sont bien reçues, pour savoir également si elles répondent aux attentes des agents.

Ce que je crois enfin, c'est qu'il est important pour nos collaborateurs d'être impliqués dans la valorisation de l'organisation dans laquelle ils travaillent. Cette enquête a donc aussi vocation à porter ce message : Le Petit Métropolitain est un magazine fait par les agents pour les agents.

Je vous invite toutes et tous à vous saisir de ce support, qui est le vôtre et dont vous pouvez être fiers, y compris pour communiquer à l'extérieur, autour de vous et dans vos familles, sur ce qu'est la Métropole dans ses réalisations et ses valeurs.

### Vous avez eu les résultats de l'enquête. Votre première réaction ?

La satisfaction évidemment ! Notre journal interne est lu, apprécié et il répond aux objectifs que nous nous étions fixés en début de mandat : renforcer la culture commune, permettre aux agents de mieux appréhender cette diversité des métiers qui fait la force de notre collectif et donner du sens à leur travail quotidien en faisant la pédagogie des projets.

# LE PETIT MÉTROPOLITAIN

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



## Dominique Yoyo,

Responsable du service  
Communication interne et rédactrice  
en chef du Petit Métropolitain

« Toute l'activité du service de la com'interne est tournée vers nos collègues : nous devons leur donner les informations dont ils ont besoin, faire en sorte qu'ils soient au fait des grands projets de notre collectivité et valoriser au mieux leurs métiers, leurs expertises et leurs collectifs de travail. Aller à leur rencontre est donc un devoir. Nous avons la chance d'avoir des collègues qui sont nos relais au sein des directions, dans les différents sites, et qui nous informent des projets et de la vie des collectifs. Mais la rencontre et l'échange direct sont irremplaçables. C'est pourquoi avec l'équipe éditoriale du service, nous avons souhaité nous appuyer sur les bons résultats de l'enquête pour aller sur le terrain, interroger plus en détail nos collègues sur ce qu'ils aimeraient voir évoluer : mise en page, rubriques, photos, etc. Bref, traduire au mieux et concrètement leurs recommandations dans la maquette du journal. Nous organisons plusieurs réunions avec des collègues volontaires, de différents métiers et territoires, représentatifs de notre collectivité, pour recueillir leurs avis, travailler sur leurs représentations, approfondir leurs points de vue et faire émerger des idées. Ensuite, sur la base de leurs ressentis et suggestions, nous ferons – en lien avec nos correspondants, chargés de communication dans les délégations – des propositions d'évolution, que nous soumettrons à l'équipe de direction générale d'ici fin juin afin d'aboutir à une nouvelle maquette pour le numéro de septembre ».



Merci aux collègues de la MDML de Neuville-sur-Saône, du laboratoire de voirie, du service Voirie Mobilité Urbaine, de la subdivision Voirie Sud à Vénissieux et des subdivisions COLSud et NETSO du site de Grigny pour leur participation à nos temps d'échanges. Nous continuons notre tournée ! Si vous souhaitez participer ou si vous avez une idée, une suggestion à faire pour améliorer le journal interne, n'hésitez à nous écrire : [communicationinterne@grandlyon.com](mailto:communicationinterne@grandlyon.com)

## Enquête de lectorat

du journal interne  
réalisée en mai / juin 2022  
sur 33 sites métropolitains

Sur les 1040 agents interrogés :

86 %

ont accès au journal papier tous les mois



67 %

ont lu ou parcouru le dernier numéro

46 %

consultent la version numérique sur **comète**

33 %

ne l'ont pas lu, surtout par manque de temps



Parmi ceux qui lisent le journal interne :

92 %

sont satisfaits du contenu



95 % apprécient les photos et illustrations



89 % estiment qu'il leur permet de mieux cerner les compétences et métiers de la Métropole

55 % disent qu'il les rend

« fiers de travailler à la Métropole »

77 % y trouvent des informations qu'ils n'auraient pas ailleurs

51 % pensent qu'il est proche de leurs centres d'intérêt et préoccupations



72 % déclarent mieux comprendre les projets du mandat

39 % trouvent qu'il est surtout écrit pour les gens de bureau



64 % souhaiteraient davantage d'infos RH



56 % aimeraient plus de sujets sur les métiers et la vie des services

Les sources d'information des agents (plusieurs réponses possibles) :



LE PETIT MÉTROPOLITAIN

papier 40 %  
numérique 28 %



comète 67 %



Newsletters Trait d'union - Espritd'équipe 22 %



Retrouvez tous les résultats de l'enquête de lectorat sur **Comète**



Lyon Rive Droite vue du ciel

## Focus sur Lyon Rive Droite

Ce mois-ci, nous mettons à l'honneur la direction territoriale de Lyon Rive Droite, pilotée par Fabienne Bono et son adjointe Ouardia Damay. Leurs équipes interviennent sur un territoire de 21 km<sup>2</sup> où vivent 197 479 Grands Lyonnais.

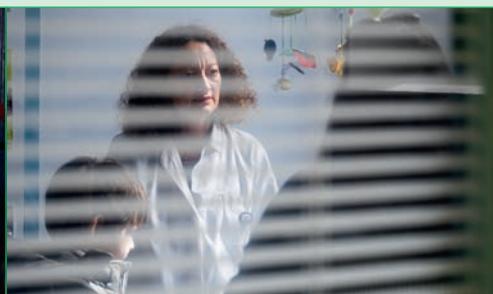
### Près de 650 agents de proximité y travaillent au quotidien :

- au sein des 6 Maisons de la Métropole de Lyon du territoire, pour accueillir en moyenne 74 000 usagers ;
- dans les services urbains pour le nettoyage, la voirie et la collecte ;
- au sein des 9 collèges publics.

**✂** Pour aller plus loin, une présentation en images est à découvrir sur **Comète**, rubrique Territorialisation des services.



Les agents de nettoyage Daniel Collignon, Jean-Claude Vernet, Mickaël Tanneur et Amar Seghier en intervention, place Sathonay



Annick Duperray, infirmière puéricultrice, en consultation à la MDML de Lyon 1<sup>er</sup>



Espace végétalisé devant le collège La Tourette, Lyon 1<sup>er</sup>



Marie-Émilie Le Grand, responsable de subdivision COLNO, en réunion sur le terrain avec des agents métropolitains et les prestataires du groupe Suez



Les paveurs Simon Bruyère, Damien Champavier et Jean-Noël Serrano sur un chantier dans le 5<sup>e</sup> arrondissement



**CORINNE AUBIN-VASSELIN**,  
directrice générale adjointe  
Délégation Solidarités, Habitat  
et Éducation

Le premier Projet métropolitain des Solidarités a été adopté le 6 novembre 2017 pour la période 2017-2022. Depuis, les enjeux sociaux ont beaucoup évolué, les inégalités et les situations de précarité se sont accrues, le rapport au travail a changé. C'est pourquoi, au cœur de ce nouveau Projet métropolitain des Solidarités, nous avons souhaité mettre à l'honneur le renouvellement des modes de faire et afficher des ambitions fortes pour réduire les situations de précarité sur notre territoire. Pilotée par la Délégation Solidarités, Habitat et Éducation (DSHE), la démarche participative, lancée il y a un an, a associé plus de 2 000 participants, en central comme en territoire, mêlant nos professionnels de la Métropole et nos nombreux partenaires. Elle a permis de formaliser les 7 engagements du PMS en matière de solidarité pour que les enjeux qu'il porte, tels que le pouvoir d'agir, l'accueil de tous, l'hospitalité, le prendre soin, l'inclusion et l'émancipation, infusent dans toutes les délégations et dans toutes les politiques publiques de notre collectivité. Je remercie les équipes qui se sont fortement impliquées dans l'élaboration de ce projet, mais aussi celles et ceux qui, au quotidien, font de notre Métropole une collectivité plus solidaire. Nous sommes tous invités à porter ces engagements collectivement pour qu'ils s'incarnent dans les nombreuses réalisations que nous souhaitons mener ensemble sur les cinq prochaines années.

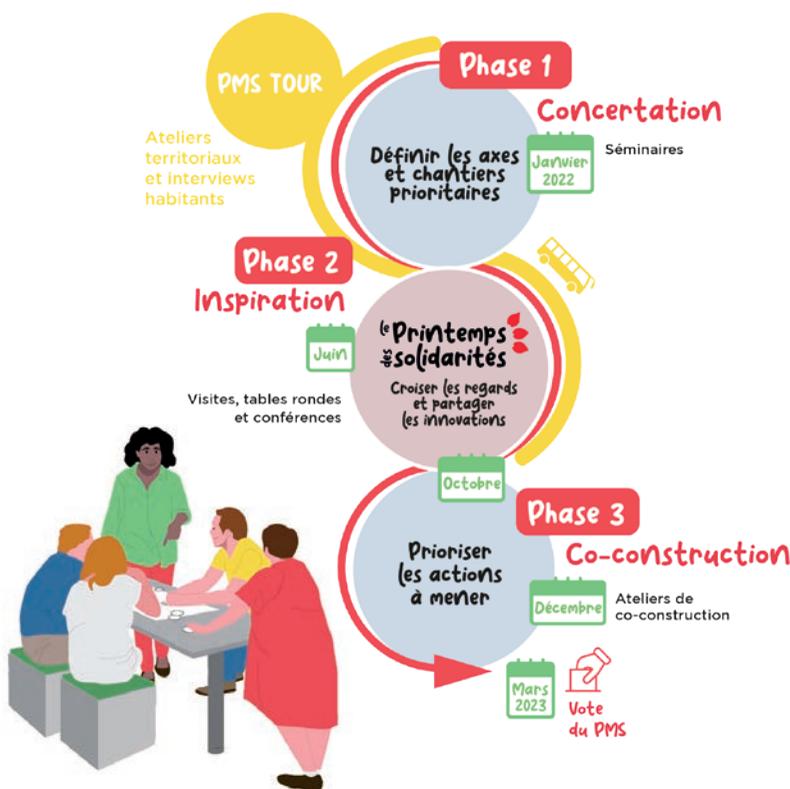


# LA SOLIDARITÉ, L'AFFAIRE DE TOUS !

Le Projet métropolitain des Solidarités (PMS) constitue le document stratégique commun aux politiques publiques de solidarité de la Métropole de Lyon. Voté en Conseil de Métropole les 27 et 28 mars 2023, il définit les chantiers prioritaires transversaux à mener sur les cinq prochaines années.

## Une démarche résolument collaborative

Pendant plus d'un an, la définition des axes et chantiers prioritaires du PMS s'est appuyée sur de nombreux temps d'échanges sur tous les territoires. Professionnels de la Métropole, partenaires et habitants ont pu partager leurs problématiques et leurs expériences à l'occasion des séminaires, des rencontres territoriales du « PMS Tour », des ateliers de co-construction ou encore des visites du Printemps des Solidarités. Parmi près de 2 000 idées recueillies, plusieurs constats sont revenus en force, permettant de formaliser les 7 engagements prioritaires du PMS.

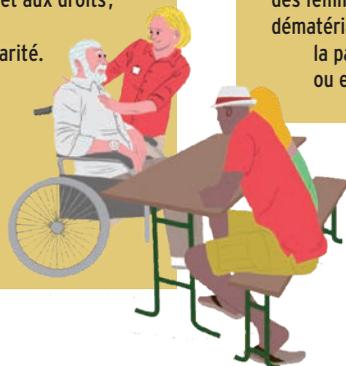


## L'implication forte du GEPI

Le groupe d'évaluation et de participation pour l'inclusion (GEPI) permet d'associer les personnes en insertion à la co-construction d'un projet. Coordonné par la direction Insertion et emploi (DDR), le GEPI s'inscrit dans une volonté de valoriser l'expertise des personnes concernées en renforçant leur place dans l'élaboration et la conduite des politiques métropolitaines. Après 10 ateliers autour de la construction du PMS, les 3 thématiques suivantes ont été priorisées par les participants :

- le logement, comme premier droit humain ;
- l'accueil, l'accès aux ressources et aux droits ;
- le changement de regard sur les populations en situation de précarité.

 Voir la vidéo ici :



## Retour sur le Printemps des solidarités 2022

Au printemps dernier, un mois d'échanges autour de la construction du PMS a été organisé : 6 conférences, 27 visites et 7 tables rondes ont permis aux 2 628 participants – professionnels de la Métropole, partenaires et habitants – de découvrir des expériences et recherches inspirantes et innovantes. Les thèmes abordés questionnaient différents champs des politiques publiques métropolitaines : le pouvoir d'agir, l'inclusion, l'évolution des métiers, l'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité, la dématérialisation, la démocratie alimentaire, la participation citoyenne, l'hospitalité ou encore la prévention précoce.

 Voir la vidéo ici :



le Printemps  
des solidarités

Pour clore cette année de co-construction et remercier les équipes et partenaires fortement mobilisés dans cette démarche, une restitution des premiers résultats a été organisée en janvier 2023. De plus, de nombreux événements de lancement du PMS étaient proposés aux agents et partenaires à l'Hôtel de Métropole du 27 au 31 mars, pendant la semaine du vote.

## Un groupe projet transversal



Le groupe projet du PMS 2023-2027 (de gauche à droite) : Martine Chanal, Sabine Vialleton, Jérôme Godard, Nicolas Berut, Virginie Schlatter, Benoît Morellet, Madeleine Aufrand, Elsa Rochette, Marie Slachetka, Lola Rivoire, Marie Crozat ; (absents) Marie Mazzoni, Véronique Pomi, Marie Drousset-Tillet, Léo Malletroit

Le travail d'élaboration du PMS a commencé il y a deux ans. Pour décloisonner les pratiques et apporter des compétences complémentaires, chaque engagement est porté par un groupe d'agents appartenant à des directions différentes de la DSHE : Habitat et logement, Éducation, Prévention et protection de l'enfance, Protection maternelle et infantile, Développement social et médico-social, Pôle personnes âgées-personnes handicapées (PAPH) Autonomie. « On a aussi eu l'occasion de travailler avec des collègues d'autres délégations (insertion, alimentation, culture, sports, métiers urbains, politique de la ville, etc.), explique un des membres du groupe projet, car les enjeux du PMS dépassent ceux de la DSHE. Cela nous a permis cette richesse de l'échange entre agents de terrain, de directions, de métiers, de territoires différents. » Pour la mise en œuvre et le suivi du PMS, le groupe anime une communauté par engagement qui a pour objectif de faire coopérer, autour des chantiers phares, les directions centrales et territoriales avec les communes, les partenaires, les personnes concernées, les experts référents et les élus.



# 7 engagements pour une Métropole plus solidaire

Issus d'une réflexion commune, les engagements prioritaires suivants ont été définis collectivement pour une Métropole plus solidaire et des pratiques réinventées :

## 3 modes de faire



Accueillir sans condition



Développer le pouvoir d'agir des personnes concernées



Renforcer le pouvoir d'agir des professionnels

## 4 thématiques d'action



La Métropole de l'hospitalité



La Métropole du prendre soin



La Métropole de l'inclusion



La Métropole de l'émancipation



## Accueillir sans condition : zoom sur la démarche de l'aller-vers



**H**élène Angélique et Méline Batisse sont les 2 référentes maraudes mixtes de la Métropole. Le terme « maraudes » désigne les équipes allant à la rencontre, sur leur lieu de vie, des personnes sans-abri ou en habitat précaire. Actuellement, environ 1 500 personnes sont sans solution d'hébergement sur la Métropole. Ainsi, des familles et des personnes isolées vivent dans des campements urbains, des squats ou des bidonvilles, soit 70 à 75 sites répertoriés. Ce chiffre est en constante augmentation. Les référentes se déploient sur l'ensemble des territoires au moins 4 demi-journées par semaine.

« Ce poste a été ouvert dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté il y a 3 ans, pour déployer la démarche de l'aller-vers, explique Hélène. Mon recrutement en tant qu'éducatrice spécialisée Enfance était aussi l'opportunité d'apporter un focus sur le sujet des enfants à la rue, en lien avec la protection de l'enfance. L'aller-vers est clairement porté par la collectivité, on se sent écoutées, soutenues, entendues. Et c'est tant mieux ! Car il y a d'énormes besoins : on espère que

ces missions vont pouvoir encore se déployer, notamment grâce au PMS. »

Méline précise : « Lorsqu'on arrive sur un site, l'enjeu est de rencontrer les personnes mais sans être intrusif. On est toujours bien accueillies et elles sont preneuses d'information et d'orientation. Nous nous appuyons sur un vaste réseau de partenaires, qui nous accompagnent souvent lors de nos déplacements. Notre objectif est l'accès aux droits des personnes : nous les orientons vers la MDML la plus proche pour qu'elles puissent bénéficier d'accompagnements sociaux, d'un suivi santé par la PMI, etc. En tant qu'assistante sociale, l'intérêt de ce poste est aussi de constater les conditions de vie des familles et de les partager avec les travailleurs sociaux des MDML. »



**Dalila Bouzit,**  
éducatrice spécialisée,  
MDML de Saint-Genis-Laval



« D'avril 2021 à juillet 2022, nous avons suivi les familles installées sur un squat à Saint-Genis-Laval. Il comptait jusqu'à 200 personnes dont 40 enfants. Ce site était très préoccupant, insalubre, avec des conditions d'hygiène dramatiques. Notre direction a mis en place des réunions de coordination institutionnelles et un fichier d'interconnaissance des intervenants, qui ont favorisé la complémentarité des interventions. Le travail de nos collègues référentes maraudes a été indispensable, elles ont fait le lien avec les familles sur place. Aujourd'hui, les référentes me sollicitent encore pour suivre certaines de ces familles. »

**Valérie Michonneau,**  
infirmière-puéricultrice PMI,  
MDML de St-Genis-Laval

« La démarche de l'aller-vers a toujours fait partie de notre mission, c'en est même la base. J'ai été contactée par Médecins du Monde pour me rendre sur le squat, surtout pour suivre plusieurs bébés. Je me déplaçais tous les 15 jours, parfois avec ma collègue sage-femme, des partenaires et, plus tard, les référentes maraudes quand le squat a vraiment grossi. Malgré leurs difficultés, les familles font tout leur possible pour s'occuper au mieux de leurs enfants. Notre objectif était surtout de les faire venir à la MDML pour pouvoir réaliser une consultation ou une vaccination, ce qui n'était pas possible sur place compte tenu des conditions d'hygiène. On pouvait tout de même effectuer certains soins et surtout leur donner des conseils. »



## Le pouvoir d'agir, vecteur de transformation de l'action sociale

### Interview croisée

**Nicolas Berut,**  
chargé de mission Logement d'abord,  
direction Habitat et Logement

**Véronique Pomi,**  
conseillère technique sociale, direction  
Développement social et médico-social



### Dans le cadre du groupe projet du PMS, quelles sont vos missions ?

**NB :** L'engagement sur le pouvoir d'agir est un nouvel axe du PMS. Je fais partie du groupe chargé d'accompagner la mise en place de ce nouveau mode de faire auprès des personnes concernées.

**VP :** Et je fais partie du groupe chargé de l'accompagner auprès des professionnels. Ce mode de faire impacte tous les axes du PMS. Ambitionner le pouvoir d'agir pour tous est un engagement fort. Les travailleurs de terrain sont souvent submergés par les accompagnements individuels, le pouvoir d'agir va leur permettre de travailler autrement. D'ailleurs, j'y pense dans tous mes projets désormais, même ceux qui ne sont pas directement liés à cette mission.

### Quelles sont les implications de ce mode de faire ?

**NB :** C'est un chantier qui s'inscrit dans la durée. La collectivité qui nous sert de

modèle est la Gironde : il lui a fallu 10 ans pour que ce changement soit déployé et intégré par tous. Les résultats aujourd'hui sont une vraie source d'inspiration. Il faut que le management y croie et que l'effort de formation des équipes soit conséquent.

Dans les prochaines années, nous aimerions aussi créer des lieux de rencontres et de ressources, pour permettre aux travailleurs sociaux de prendre du recul.

**VP :** Toutes les formations doivent être revues sous cet angle, en y associant des personnes concernées et en valorisant la prise d'initiative en interne. Nous aimerions ne plus entendre cette phrase dans le cadre professionnel : « *J'aimerais mettre ça en place, mais est-ce que j'ai le droit ?* ». Le pouvoir d'agir permet aux professionnels de sortir de cette impuissance qui s'abat de manière rude sur eux parfois.

**NB :** Cette démarche propose de partir de ce qui pose problème et non de partir des solutions qu'on peut ou qu'on veut



## La Métropole de l'inclusion : zoom sur l'accueil des personnes non verbales en MDML

En avril 2019, la Métropole de Lyon a été labellisée « Territoire 100 % inclusif ». Parmi ses applications, le projet « D-Side » prévoit plusieurs années d'expérimentation à Décines dans une zone industrielle à transformer en quartier inclusif. Le pôle PAPH Autonomie porte ce projet auprès notamment des MDML, en lien avec l'accueil des personnes non verbales. Jean-Pascal Pivot, responsable Ressources et moyens à Décines, Meyzieu et St-Priest, participe à la coordination de cette démarche : « *On commence tout juste cette expérimentation qui va se déployer jusqu'en décembre 2023 à la MDML de Meyzieu. L'objectif est qu'il n'y ait pas de discrimination dans l'accueil, notamment les personnes qui ne peuvent pas communiquer verbalement, soit parce qu'elles ne parlent pas français, soit parce qu'elles sont en situation de handicap. Plusieurs partenaires sont impliqués dans ce projet pour son élaboration, la formation des agents à Meyzieu et Décines et l'adaptation de l'accueil. Cela pourrait être déployé sur les autres territoires en 2024.* »

L'expérimentation s'appuie sur un groupe de 4 agents ambassadrices à la MDML de Meyzieu. Pendant une journée, elles ont été interviewées et observées par l'agence prestataire Mengrov qui pilote la 1<sup>ère</sup> phase du projet.



**Ludivine Mialon,**  
médiatrice accueil  
« *Je participe à toutes les démarches*

*qui permettent d'améliorer cet accueil. Nous avons déjà beaucoup travaillé sur l'affichage et l'installation de mobiliers, en pensant à tous les publics. Nous allons pouvoir expérimenter d'autres idées : signalétique, documents d'accueil, marquage au sol, etc. »*



**Carine Mallet-Echegut,**  
conseillère en économie sociale et familiale  
« *Je suis chargée*

*d'effectuer des accompagnements budgétaires. Ils sont parfois difficiles à mettre en œuvre lorsque l'usager ne maîtrise pas bien le français ou est porteur de handicap. Cette expérimentation me permettra d'appréhender davantage les difficultés rencontrées par ces familles et d'adapter au mieux mon intervention.* »



**Marie Rodrigues,**  
infirmière-puéricultrice PMI  
« *J'avais l'impression*

*d'avoir déjà mis en place des solutions pour mieux communiquer avec les familles concernées (traduction en ligne, interprète, etc.). Mais l'agence nous a suggéré des premières pistes d'amélioration très utiles, comme le fait de présenter toutes nos offres d'accompagnement.* »



**Marie-Hélène Blanc,**  
gestionnaire de dossiers Personnes handicapées  
« *J'assure des*

*permanences du public en situation de handicap. Les personnes muettes ou malentendantes peuvent bénéficier d'un service d'interprètes en langue des signes. Ça nous aiderait beaucoup d'avoir accès à d'autres outils pour mieux communiquer avec eux. Je suis curieuse de découvrir ce qui va nous être proposé.* »



**Marie Mazzoni,**  
chargée de projets PAPH Autonomie

« *L'inclusion doit passer par toutes les politiques de solidarités mais aussi l'aménagement, le sport, la culture, l'habitat comme les logements intergénérationnels, et s'inscrire ainsi dans le droit commun. Le grand public doit se saisir de ces enjeux, à titre personnel ou associatif. C'est l'affaire de tous !* »

apporter. On sent un réel engouement des professionnels, donc il va falloir y répondre. C'est une remise en cause saine des pratiques, mais dans une grande collectivité comme la Métropole, ça demande un travail global. Le spécialiste de ce concept, Yann Le Bossé, alerte sur le fait qu'il faut accepter de bousculer toutes nos pratiques.

**Yann Le Bossé**, psycho-sociologue et professeur à l'Université de Laval au Québec, consacre depuis plus de 30 ans ses travaux au développement du pouvoir d'agir. À l'occasion du Printemps des Solidarités, nous avons eu la chance de l'accueillir à l'Hôtel de Métropole.

**Pour tout comprendre sur le pouvoir d'agir, regardez son intervention passionnante :**



## La Métropole de l'émancipation : zoom sur l'accompagnement des jeunes majeurs

Un mineur non accompagné (MNA) est un jeune de moins de 18 ans sans représentant légal sur le territoire français. Ces jeunes sont pris en charge par l'unité MNA de la Métropole (ex-MEOMIE). Pour éviter les ruptures dans les accompagnements, l'unité assure progressivement le suivi du public des jeunes MNA devenus majeurs, dans le cadre des « contrats jeunes majeurs ». L'objectif est de sécuriser les parcours des jeunes pour qu'ils puissent être accompagnés dans leur projet de vie.



**Yazid Cid**, éducateur spécialisé Jeunes majeurs

« J'accompagne les jeunes sous "contrat jeunes majeurs" au plus tard jusqu'à leur 21 ans. L'une des conditions pour en bénéficier est le suivi d'une scolarité ou d'un projet professionnel. Quand ils sont mineurs, ils sont hébergés dans un foyer. La transition vers le statut de majeur est parfois brutale. L'un de nos objectifs est de responsabiliser pour que ceux qui disposent d'un titre de séjour et d'un contrat de travail accèdent dès que possible au droit commun et payent eux-mêmes leur logement. Une fois majeurs, on les oriente vers des solutions d'hébergement, grâce à l'implication de nos collègues chargés de l'instruction des dossiers logement et aux bailleurs sociaux. Un appel d'offres de 1 000 places a été lancé en lien avec notre réseau associatif. En plus du logement, la Métropole assure un accompagnement vers l'insertion professionnelle ainsi qu'un suivi psychologique pour ces jeunes en perte de repères, avec un parcours migratoire compliqué. »

## Faire vivre le Projet métropolitain des Solidarités

### Les Projets sociaux de territoire

S'appuyant sur des démarches partenariales, ils déclinent les orientations sociales et médico-sociales de la Métropole inscrites dans le PMS à l'échelle des 9 conférences territoriales des maires. À partir de problématiques ciblées, un plan d'action multi-partenarial a été co-construit, au

service des habitants du territoire. Des rencontres partenariales permettent de dresser le bilan des actions menées. La conduite d'actions conjointes facilite l'interconnaissance entre les professionnels, améliorant ainsi les accompagnements et les orientations des usagers.

**Afin de mesurer les effets des projets et d'innover dans les pratiques, 4 démarches simultanées sont mises en place :**

- Évaluation, avec l'appui de la direction de la Prospective et du dialogue public
- Innovation, avec l'accompagnement du laboratoire Érasme
- Recherche, avec le partenariat à développer avec les universités
- Observation, avec l'Observatoire métropolitain des Solidarités

### L'Observatoire métropolitain des Solidarités

Cette instance de dialogue et de partage de connaissances est organisée autour de 3 piliers, correspondant aux grandes problématiques du champ des solidarités : la protection de l'enfance, la santé et l'autonomie, la pauvreté et l'inclusion. Chaque pilier produit des données et des études pour affiner la connaissance des acteurs locaux. Il vise à organiser des espaces d'échanges et de débats, avec notamment des personnalités issues du monde académique, sous la conduite des Vice-présidents en charge de ces thématiques. Chaque pilier s'appuie sur l'ingénierie et le savoir-faire de l'Agence d'urbanisme et sur la mobilisation des services de la DSHE.



➔ Découvrez les données diffusées par l'Observatoire : [solidarite.urbalyon.org](https://solidarite.urbalyon.org)

### POUR EN SAVOIR PLUS

Découvrez le PMS 2023-2027, à lire en intégralité ici



LA SOLIDARITÉ :  
L'AFFAIRE  
DE TOUS !



Ne manquez pas le webinar 11h11 sur les solidarités



# UNE FEUILLE DE ROUTE DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF DANS LES COLLÈGES



P 14

Comment éduquer à la culture du numérique, répondre à la demande grandissante des collèges en matériel informatique, proposer des services qui apportent une vraie plus-value aux enseignements ? Comment, surtout, réduire la fracture numérique, aujourd'hui vecteur d'inégalité scolaire ?

À toutes ces interrogations, devenues cruciales, la Métropole de Lyon a répondu par une feuille de route du numérique éducatif présentée en décembre dernier en conférence métropolitaine des maires. Ce document permet de « *mettre en cohérence les actions et de définir notre stratégie pour le numérique éducatif, principalement dans les collèges dont la Métropole à la charge* » nous confie Thomas Graveleine, chef de projet Numérique éducatif à la direction Innovation numérique et systèmes d'information (DINSI, DDR).

Portée par la DINSI en relation avec la direction Éducation de la DSHE, la feuille de route du numérique éducatif est « *l'aboutissement d'un long travail avec les élus et les différents services de la Métropole dont les directions de la Culture, de la Valorisation territoriale et relations internationales et de l'Action et transition économiques au*

*sein de la DDR* », explique Thomas. « *Plus qu'une gestion de projet, ces interactions avec les services sont devenues la marque de fabrique de notre direction adjointe* » ajoute-t-il. Il est vrai que Thomas et ses équipes ont une expérience éprouvée de ces dossiers grand public, dont nous avons tous, à un titre ou à un autre, entendu parler : le site du Grand Lyon, Laclasse.com, Toodego, Onlymoov, Lugdunum, Lyve, Ecolyo, etc.

Précisons quand même que le numérique éducatif concerne autant les systèmes d'information des établissements scolaires (raccordement internet, wifi, ordinateurs, tablettes...) que le développement de nouveaux services numériques, les pratiques éducatives, la culture et la maîtrise des compétences numériques.



Thomas Graveleine, chef de projet Numérique éducatif à la DINSI

## Replacer le numérique comme une opportunité, un levier éducatif, un outil de justice sociale et d'éco-citoyenneté

À ces objectifs, il fallait un cadre, ce sont les obligations réglementaires de la collectivité vis-à-vis des collèges, issues des lois de décentralisation et du code de l'éducation... et une politique. De fait, « il était important, explique Thomas, que les quelques 45 000 collégiens de la Métropole puissent bénéficier d'un accès équitable au numérique. Car si l'ère du numérique recèle de nombreuses opportunités - connectivité, transparence et engagement citoyen - elle prend le risque de créer une société à deux vitesses et de renforcer les inégalités existantes. Du côté des enseignants, on observe par exemple de nouveaux comportements

*dans les schémas d'attention (merci TikTok), mais aussi dans la production de savoirs et l'accès aux informations. Alors que 36 de nos collèges sont classés en éducation prioritaire sur les 83 que compte la Métropole, la feuille de route du numérique éducatif que nous nous sommes appliqués à construire avec nos partenaires, et en tout premier lieu desquels l'Éducation nationale et la communauté éducative, vise d'abord et avant tout à corriger ces inégalités d'accès au numérique. Il s'agit pour nous de replacer le numérique comme une opportunité, un levier éducatif, un outil de justice sociale et d'éco-citoyenneté. »*



Nicolas Petit, gestionnaire de production et Nathalie Brun, cheffe de projet et chargée de relations aux collèges (DINSI)

### Une communauté éducative soutenue par une offre numérique raisonnée, pérenne et inclusive

Il ne suffisait pas de l'écrire et de la penser, encore fallait-il faire vivre cette feuille. C'est le rôle du tandem formé par Nathalie Brun, cheffe de projet et chargée de relations aux collèges, et Nicolas Petit, gestionnaire de production (tous deux à la DINSI). Nathalie Brun a une fonction de back-office, c'est-à-dire qu'elle arbitre les demandes des collèges en fonction des critères définis dans la feuille du numérique (usages prévus, taux d'équipement, taux de boursiers, etc.), qu'elle gère des projets (comme l'aide matérielle accordée au collège du Tonkin sur une classe à horaires aménagés Cinéma) ou encore qu'elle suit la qualité du service rendu aux établissements. Une fonction qu'elle cumule avec celle de front-office, puisque c'est elle qui répond aux questions liées notamment à la politique générale d'équipements. Quant à Nicolas Petit, il est

l'homme du terrain : il épaulé Nathalie tant sur la validation et l'exécution des demandes des établissements que sur les problèmes que le CIME lui fait remonter (les enseignants sont exactement à la même enseigne que nous le sommes en interne à la Métropole). Il n'est bien sûr pas seul puisqu'il a avec lui une équipe de 6 techniciens. « Aujourd'hui, explique-t-il, nous savons gérer le compliqué et la complexité. Le compliqué, c'est qu'il y a 50 utilisateurs potentiels pour un ordinateur, d'où 20 à 30 pannes signalées par jour. La complexité, c'est la diversité des types de problèmes liés à la "liberté pédagogique" des enseignants ». Avec cette équipe, la Métropole dispose là d'un formidable atout pour mettre en musique, aux côtés des équipes pédagogiques, la feuille de route du numérique éducatif.



**82**  
collèges publics  
pour **45 000**  
élèves en 2022

**15,380 M€**  
de budget à la Programmation  
pluriannuelle des  
investissements 2021-2026

**11 000**  
ordinateurs  
**5 000**  
tablettes  
soit un ratio de 3,03 élèves  
par poste informatique  
(4,5 au niveau national)

**Un espace  
numérique de travail  
« Laclasse.com »**  
déployé dans tous les collèges  
publics

**La gestion du parc  
matériel assurée par  
7 agents,**  
soit 1 agent pour 10 collèges  
(hors mobilisation des  
développeurs, chefs de  
projets, designers, médiateurs  
numériques, support  
informatique, etc.)

### Qu'est-ce que le numérique éducatif ?

- **Raccordement internet et infrastructures des collèges :** serveurs, fibre optique, wifi, etc.
- **Équipements informatiques des collèges :** PC, tablettes, imprimantes, tableaux numériques interactifs, etc.
- **Espace Numérique de Travail (ENT) :** Laclasse.com
- **Expérimentations numériques et dispositifs pédagogiques :** classes culturelles numériques, robots de télé-présence, tables tactiles, etc.
- **Événements :** SuperDemain avec Fréquence Écoles, LaCollect.tech avec Emmaüs Connect, Orientation 3.0 avec L Digital, etc.

# BIENVENUE CHEZ LES RIPEURS

Ce mois-ci, direction la collecte ! Geneviève Michel, éducatrice de jeunes enfants à la DSHE, quitte, le temps d'une matinée, le domaine de la petite enfance pour partir à la découverte du quotidien des ripeurs (ou éboueurs). Une expérience atypique qu'elle va vivre accompagnée de Davide Manograsso, chef de secteur collecte (DGEEP).

## BIO EXPRESSO



### Davide Manograsso

Après l'obtention de son CAP Vente, Davide a travaillé 25 ans dans le secteur privé comme manager de magasin dans les télécoms, l'habillement et l'horlogerie, puis responsable de secteur dans le domaine du nettoyage. En mars 2021, il rejoint la Métropole de Lyon et intègre la subdivision COLSUD/ COLNO en tant que chef de secteur collecte.



**Vous souhaitez participer  
à la rubrique Regards Croisés ?  
Contactez-nous par mail à l'adresse  
communicationinterne@grandlyon.com**



**P**our Davide, la journée commence très tôt, à 5h15 précisément, au sein de la subdivision de collecte Sud à Gerland. « *Je suis garant de la qualité de la collecte des déchets sur le secteur de Vénissieux, commune à laquelle je suis affecté depuis un an, explique Davide. Je manage une équipe d'une quinzaine d'agents de collecte. Avant leur arrivée au dépôt, je prépare et mets à jour les différents circuits.* » À Vénissieux, il y a en moyenne 6 tournées par jour (sauf le dimanche) qui suivent chacune un parcours bien défini. Chaque tournée est réalisée en camion, appelé aussi benne à ordures ménagères, avec à son bord un équipage formé d'un chauffeur et de deux ripeurs. « *À 5h45, les agents arrivent, passent au vestiaire pour enfiler leurs vêtements de travail et me rejoignent. Je vérifie la présence de tous les équipages et leur donne les instructions.* » À 6h10, les camions partent pour leur tournée. Pour Davide et ses collègues agents de maîtrise, c'est l'heure de la pause-café !



Lavage du camion à la fin de la tournée



Un camion de ce type collecte entre 10 et 18 tonnes de déchets par jour

## DES CAMIONS SUIVIS À LA TRACE

Davide s'installe ensuite derrière son ordinateur pour répondre aux différentes réclamations des usagers transmises par le centre de contact Greco, le service Relation usagers. Que faire, par exemple, lorsqu'un habitant indique que sa poubelle n'a pas été collectée ? « Chaque camion est doté d'un GPS et d'un capteur de levée de bac, précise le chef de secteur. Cela nous permet de suivre en direct le circuit réalisé par le camion et de connaître la quantité de bacs

collectés. On peut tout vérifier ! Si le camion est bien passé dans la rue en question et que la poubelle n'a pas été ramassée, cela peut être parce qu'elle était débordante ou tout simplement qu'elle n'était pas sortie au moment du passage du camion. » Le chef de secteur assure aussi une présence régulière auprès des mairies afin de les informer sur la qualité de la collecte, les réclamations en cours, adapter les tournées en fonction des travaux, etc.



L'heure du debrief

### IMPRESSIONS

**GENEVIÈVE MICHEL**



« On ne s'ennuie pas avec Davide, il règne une bonne ambiance de travail ! Moi qui pensais naïvement que c'était le même camion qui effectuait le ramassage des poubelles de toute la commune... J'ai appris des choses ! »

## UN MÉTIER HUMAIN OÙ LES TEMPS D'ÉCHANGES ONT TOUTE LEUR IMPORTANCE

Au cours de la matinée, Davide se rend sur le terrain afin de s'assurer de la bonne réalisation des tournées et du respect de la réglementation et des consignes. « Les équipages doivent notamment effectuer une pause obligatoire de 20 minutes entre 8h et 10h. Ils ont chacun leurs petites habitudes dans une boulangerie ou un café du quartier. Il m'arrive de me joindre à eux, confie Davide. C'est un moment convivial, important pour souder les équipes. »

À la fin du circuit, le camion va déverser les ordures dans l'incinérateur de Gerland, « le four », où elles seront brûlées. Puis, retour au dépôt pour laver le camion et faire le plein de carburant. À partir de 11h, Davide échange avec chaque équipage pour débriefer de la tournée et régler les éventuelles difficultés rencontrées. Les agents rejoignent ensuite les vestiaires pour se changer et prendre une douche. Davide termine sa journée de travail à 12h30, ce qui lui laisse le temps de faire un peu de sport avant d'aller chercher ses enfants à l'école et consacrer du temps à sa famille. Un équilibre vie pro-vie perso qui lui convient parfaitement !

Dans le cadre de sa stratégie d'achats responsables et de sa stratégie alimentaire, la Métropole développe de nouvelles offres alimentaires pour ses agents. Elle se donne pour mission d'encourager, en interne, des pratiques alimentaires saines et responsables et diminuer les gaspillages. Les cahiers des charges du restaurant administratif de l'Hôtel de Métropole et des prestations de traiteurs ont ainsi été complètement révisés pour servir aux agents des produits de qualité, frais et de saison, issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable.



### MANGER AU RESTAURANT ADMINISTRATIF, C'EST APPRÉCIER DES REPAS SAINS, VARIÉS ET ÉQUILIBRÉS

Les plats servis au restaurant administratif se sont réinventés ces dernières années afin de répondre à la fois au cadre réglementaire imposé par la loi Egalim, à savoir proposer au moins 50 % de produits durables dont 20 % issus de l'agriculture biologique, à l'ambition forte de l'exécutif de servir 100 % de bio et 50 % de produits locaux à l'horizon 2026, mais aussi au désir des agents de manger plus sainement. Depuis janvier 2023, la préparation d'une recette végétarienne quotidienne est également de mise. « L'an dernier, nous avons revu notre stratégie d'achat, explique Grégory Bourbon, directeur Logistique et moyens généraux (DRHMG). Les marchés arrivant à échéance ont été retravaillés pour nous permettre d'accéder à des produits de qualité, locaux et bio. »

Chaque mois, le restaurant met à l'honneur un produit de saison en proposant des recettes qui réveillent les papilles ! Des animations ont aussi lieu régulièrement pour permettre aux agents de découvrir des recettes de chefs, rencontrer des producteurs, déguster des produits...

« Les équipes du restaurant ont fait preuve d'une grande adaptabilité pour répondre à ces



Les équipes du restaurant administratif - Production, Logistique & offre alimentaire, Administratif - travaillent ensemble pour servir en moyenne 900 repas chaque jour aux agents.

nouvelles orientations, poursuit Grégory Bourbon, à la fois dans l'élaboration et la production des menus, dont 80 % sont cuisinés sur place le jour-même, mais également dans toute la gestion administrative par le suivi et l'exécution de marchés plus complexes. Nous poursuivons notre travail autour de la gestion des coûts et des prix de vente car les approvisionnements subissent de plein fouet l'inflation. Il est important que les plats proposés restent abordables. »

#### Bon à savoir

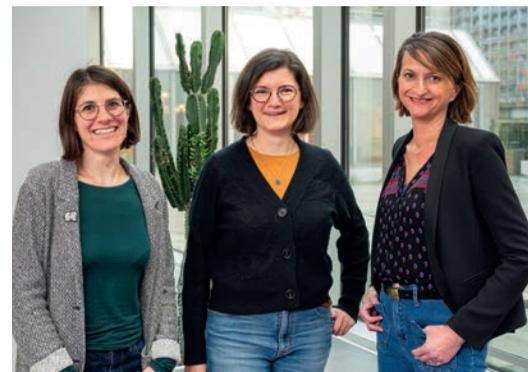
Les déchets alimentaires produits par le restaurant administratif sont collectés une fois par semaine pour être transformés localement en compost.

### DES TRAITEURS ÉCORESPONSABLES POUR L'ENSEMBLE DES SERVICES

Les orientations relatives aux achats de prestations de traiteur sont définies par le service du Protocole. Dorothee Piquet, chef de projet Stratégie d'achat et conseil, et Emmanuelle Olivier-Durand, directrice Ressources DG-DPIAF, ont ainsi œuvré, en lien avec Laurence Camescasse de la direction adjointe Pilotage des achats responsables, Marine Gimaret, chargée de mission alimentation à la direction Environnement, écologie et énergie, et plusieurs services consommateurs, au renouvellement du marché de prestations de traiteur écoresponsables utilisés par les services métropolitains. On entend par là les cocktails,

buffets, petits déjeuners, pique-niques, plateaux repas et autres collations organisés pour des réunions ou événements internes ou externes. La part des produits bio dans ce type de prestation est désormais d'au moins 35 % et pourra atteindre 95 % en 2026 grâce à une clause de progrès. Les traiteurs devront proposer des prestations zéro déchet et des menus contribuant à un bon équilibre alimentaire, avec notamment des fruits et légumes 100 % de saison et systématiquement une offre végétarienne.

✂ + d'infos sur Comète > Grands projets > SPAR > Nouveaux marchés traiteur écoresponsables 2023-2027



Marine Gimaret, Dorothee Piquet, Emmanuelle Olivier-Durand

# ENGAGÉE & ÉPICURIENNE

**Tee-shirt orange, veste à fleurs bleues, vertes et rouges sur jupe noire : quand Célène Maquart arrive, c'est la vie qui entre. De son joli prénom, couleur de lune, celle qui est aujourd'hui chargée de mission auprès de la directrice de la Planification et des stratégies territoriales (DUM) a hérité d'une personnalité sociale hors du commun. Et si le Moyen Âge a sorti Épicure des enfers, Célène le réhabilite tous les jours, à sa façon, aux yeux de ses contemporains.**

**Q** uoi faire, pour reprendre ses mots, lorsque l'on a « *un goût prononcé pour le collectif* » (associatif, professionnel...) et que l'on considère que « *la cuisine gourmande, le bien manger font partie de ses valeurs et d'un équilibre de vie* » ? Et qu'à l'image du colibri\* de Pierre Rabhi, l'on a « *conscience que nous sommes tous acteurs et en capacité de participer à construire une société différente basée sur d'autres socles de valeurs* », bref, de faire notre part ensemble ?

Eh bien, l'on se tourne vers d'autres façons de consommer, vers un mode qui, au-delà de l'aspect purement alimentaire, participe en réalité d'un projet de société différent. Et c'est ainsi qu'en cherchant sur internet, Célène découvre le projet Melting Coop, une épicerie et un bar associatifs au Gratte-ciel à Villeurbanne. La rencontre fut immédiate, « *il y a eu une évidence dans les valeurs, dans l'état d'esprit et dans un collectif formidable où règnent la solidarité, l'entraide et le partage. C'est un endroit atypique qui respire une énergie positive, sereine* » s'enthousiasme-t-elle.

Alors qu'est-ce la Melting Coop ? Laissons à Célène le soin de nous l'expliquer : « *C'est un supermarché participatif, coopératif et solidaire où les coopérateurs sont à la fois les employés du supermarché et les clients. C'est un lieu où chacun contribue à part égale à son bon fonctionnement et œuvre pour un projet collectif auquel il croit. Un commerce dans lequel, comme dans un supermarché "classique", vous trouverez, dans le respect des fournisseurs, fruits frais, produits secs, produits d'hygiène pour la maison, les animaux et pour soi-même* ». En vrac (surtout) ou au détail.

C'est encore, au cas où vous ne seriez pas convaincus, un lieu accessible à tous car la solidarité n'a pas d'âge ! Et en plus de ce supermarché unique dans l'agglomération, se trouve attenant un bar associatif où prendre un petit café (ou un verre) avant de faire ses courses. C'est enfin un lieu de rencontres,



19

EN PERSONNE

de débats en tout genre, de convivialité, intergénérationnel, où les énergies positives affluent : chorale, jeux de société... Sachez que, comme dans un club, l'on y entre par souscription, ne peuvent y faire leurs courses que les coopérateurs, les personnes testeuses et les bénéficiaires.

Célène a participé à la transformation de ce lieu et fait partie des centaines de coopératrices et coopérateurs qui font vivre cet endroit si particulier. Elle a souscrit des parts sociales pour passer de consommateur à consoACTEUR ! Et y contribue de 2h30 à 3h toutes les 4 semaines, élément indispensable à son statut de coopérateur. Au fil du temps, ce lieu, pour insolite qu'il soit, est devenu sa seconde maison.

Alors, si comme elle, vous souhaitez vous engager, faire vos courses ou passer un moment convivial, vous êtes les bienvenus ! Célène vous y attend. « *Nous avons besoin de toutes les énergies, bonnes volontés et compétences pour que ce que ce joli projet vive et se pérennise !* ». Le message est passé, vous l'avez compris, c'est tout le sens de l'article.

➔ + d'infos : [demainsupermarche.org](https://demainsupermarche.org)

\*« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient, impuissants, le désastre. Seul le petit colibri s'active, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ses agissements dérisoires, lui dit : "Colibri ! Tu n'es pas fou ? Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ?" "Je le sais, répond le colibri, mais je fais ma part." »

P 19

LE PETIT MÉTROPOLITAIN – AVRIL 2023



**Vous aussi, vous souhaitez partager votre passion ?  
Contactez-nous par mail à [communicationinterne@grandlyon.com](mailto:communicationinterne@grandlyon.com)**

# LA MÉTROPOLE RECRUTE !

La Métropole de Lyon lance une campagne de recrutement sur tout le territoire, avec notamment de l'affichage grand format du 19 au 25 avril. Objectifs : faire connaître ses métiers et attirer des candidats ! Près de 200 postes sont à pourvoir.



**Vous souhaitez participer à un prochain roman photo ?**  
Envoyez un mail à [communicationinterne@grandlyon.com](mailto:communicationinterne@grandlyon.com)

Merci à Melynda Bevis, Emmanuelle Jalaber et Bastien Léonard de la direction des Ressources humaines pour leur jeu d'acteur irréprochable !

# LES ASSOS

21



COS - 215 rue Garibaldi - 69003 Lyon

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h - fermé les mardis et jeudis

Mail : cosmely@grandlyon.com - Site : www.cosmely.fr - Tél. : 04 78 63 40 03

LES ASSOS

## SÉLECTION DE SPECTACLES/ MATCHS/EXPOSITIONS

- **Midi L'AO #3** - Sérénade pour cordes - Auditorium
- **Les Nuits de Fourvière** : inscriptions jusqu'au 20 avril
- **Football** : OL/Monaco



Retrouvez l'intégralité de la programmation sur le site [Cosmely.fr](http://Cosmely.fr)

## VOYAGES

### Séjour balnéaire à Corfou (Grèce)

#### 3 dates au choix :

- du 9 au 16 juillet 2023
- du 12 au 19 juillet 2023
- du 20 au 27 août 2023

Inscription jusqu'au 28 avril

#### Autres voyages :

- Irlande du 21 au 28 septembre 2023
- Les Pouilles (Italie) du 5 au 12 octobre 2023
- Istanbul du 28 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2023
- Malte du 29 octobre au 2 novembre 2023

Inscriptions du 15 mai au 16 juin



## ÉPARGNE VACANCES 2023

Livraison des Chèques Vacances et Macartevacances prévue courant mai.



## BILLETTERIE EMILE'S

La billetterie en ligne est accessible uniquement via votre espace Cosmely.

## VACANCES ENFANTS

Pendant les vacances scolaires, le Comité social vous propose de choisir un séjour parmi ces organismes (merci de consulter leur site internet). Pour pouvoir bénéficier de la participation, les inscriptions doivent impérativement passer par le Comité social (sous réserve de disponibilité du prestataire).



P 21

➔ Renseignements et inscriptions sur le site [Cosmely.fr](http://Cosmely.fr)

Lyon Sport Métropole - 33 bis cours Général Giraud - 69001 Lyon

Tél. : 04 78 28 95 42 - Mail : [contact@lyonsportmetropole.org](mailto:contact@lyonsportmetropole.org)

Site : [www.lyonsportmetropole.org](http://www.lyonsportmetropole.org)



## ET SI ON PARTAIT EN RANDO ?

La section randonnée pédestre organise des sorties toute l'année : le dimanche, les week-ends lors des ponts calendaires ainsi que des raids itinérants ou en étoile sur plusieurs jours en été. Les randonnées proposées offrent un choix varié de sorties pour découvrir de sublimes paysages et arpenter les montagnes dans une ambiance conviviale. Une activité ouverte à tous, à consommer sans modération !

Retrouvez l'agenda des sorties sur : [randonnee.lyonsportmetropole.org](http://randonnee.lyonsportmetropole.org)



LE PETIT MÉTROPOLITAIN - AVRIL 2023



### NI COMPROMISSION, NI SOUMISSION : HALTE AUX MENACES

Depuis plusieurs mois nos délégués de terrain et nos élus subissent des menaces et des intimidations. OUI UNSA-UNICAT dérange l'administration et l'exécutif et nous en sommes fiers, très fiers. En agissant en pleine responsabilité, nous ne trahissons ni nos convictions ni vos suffrages de décembre 2022, n'en déplaise à certains, qui pratiquent le grand écart permanent, sans scrupules. **Nous ne « courberons jamais l'échine », pour faire plaisir à qui que ce soit ou obtenir quelques menues « gâteries » par des concessions qui vous trahiraient. Nous ne sommes pas les « béni oui-oui » des partis politiques. Les courbettes et les risettes, ce n'est pas dans notre ADN.**

Dans le cadre de son mandat syndical, un élu peut s'exprimer avec ferveur, engagement et analyse, tout en étant respectueux des personnes. C'est ce que nous faisons, sans compromission, **mais les élus politiques semblent préférer coqérer avec leurs « amis », fussent-ils syndicalistes. Vieilles pratiques que nous avons toujours dénoncées et que nous continuerons à combattre.** Nous avons adressé un courrier à la Vice-Présidente aux RH pour dénoncer cette **politique de dénigrement systématique dirigée contre l'UNSA, l'UNICAT et ses représentants, depuis la prise de fonction du nouvel exécutif** et...(suite UNICAT)

[unsametropoledeleyon.com](http://unsametropoledeleyon.com) / Facebook : [unsametropole de lyon](https://www.facebook.com/unsametropoledeleyon)  
UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.  
Facebook:«UnsaMétropoledeLyon»-Siteinternet:[unsametropoledeleyon.com](http://unsametropoledeleyon.com)  
Mail : [unsa@grandlyon.com](mailto:unsa@grandlyon.com) - Tél : 04 28 67 56 46



### NI COMPROMISSION, NI SOUMISSION : HALTE AUX MENACES (suite UNSA)

...et une instruction des dossiers disciplinaires exclusivement à charge contre les agents. C'est déontologiquement contestable et moralement répréhensible.

Nous avons indiqué dans ce courrier que si une telle situation devait perdurer, nous déposerions **plainte pour abus de pouvoir, diffamation, intimidation et entrave au droit syndical.**

**Nous avons également dénoncé la complaisance de la Vice-Présidente, très à l'écoute d'un syndicat, particulièrement lorsqu'il s'attaque, sans vergogne, ouvertement aux agents.** Paradoxal pour un syndicat. Dans ces occasions, les managers ne reçoivent que peu ou pas de soutien.

Tel a été le cas, depuis deux ans, par des remises en cause du statut des fonctionnaires territoriaux et des mises en cause personnelles inadmissibles.

**UNIS ENSEMBLES POUR LE RESPECT ET LA DIGNITÉ**  
[unsametropoledeleyon.com](http://unsametropoledeleyon.com) / Facebook : [unsametropoledeleyon](https://www.facebook.com/unsametropoledeleyon)

UNICAT : 04 28 67 56 46 - Facebook : « Unsa Métropole de Lyon » Site internet : [unsametropoledeleyon.com](http://unsametropoledeleyon.com)  
Mail : [unicat@grandlyon.com](mailto:unicat@grandlyon.com)



CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - [cgt.metropole@grandlyon.com](mailto:cgt.metropole@grandlyon.com)  
CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - [cgt.ufict.metropole@grandlyon.com](mailto:cgt.ufict.metropole@grandlyon.com)  
Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.  
CGT STEPCL : 04 28 67 56 54 - [Syndicat-CGT-STEPCL@grandlyon.com](mailto:Syndicat-CGT-STEPCL@grandlyon.com)  
Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 - Place Guichard 69003 Lyon  
<http://cgt-metropoledeleyon.reference-syndicale.fr/>



### Les dépenses de personnel en forte hausse dans le budget primitif 2023

A la lecture du budget primitif voté en janvier 2023 par les élus, la CFDT constate que les dépenses de personnel sont en forte hausse : soit +5,7% et 27M€ tous budgets confondus.

Le détail du budget est surprenant :

Au budget principal, la rémunération des fonctionnaires hors primes est en baisse de 1% (cela coûte moins cher d'embaucher des nouveaux agents). Celle des contractuels hors primes augmentera de 7% du fait de la reprise de leur ancienneté et de l'amélioration générale de leur situation.

Les primes seraient en forte hausse de plus de 17 M€.

La CFDT ne comprend donc pas pourquoi l'exécutif avec qui nous discutons de l'agenda social nous indique qu'elle ne peut financer que 15 M€ sur trois ans.

De qui se moque-t-on ?

L'information fournie aux organisations syndicales est différente de celle donnée aux élus métropolitains.

Certes il s'agit d'un budget prévisionnel mais il doit respecter le principe de sincérité budgétaire. Sincérité que nous aimerions aussi voir de la part de l'exécutif et de l'administration dans nos négociations. Rejoignez-nous !

Contactez la CFDT : 04 28 67 56 51 ou par mail [cfdt@grandlyon.com](mailto:cfdt@grandlyon.com)  
Blog : [cfdtmetropoledeleyon.com](http://cfdtmetropoledeleyon.com)



### AGENDA SOCIAL 2023-2026

**La CFTC soutient des mesures qui toucheront TOUS les d'agents.**

La CFTC travaille en intersyndicale sur les thèmes suivants et des propositions ont été sou-mises au Président de la Métropole de Lyon :

- **Doublement de la prime d'intéressement** à la performance collective des services :  
Aujourd'hui elle est de 300€.  
Le décret prévoit un plafond annuel fixé à 600€
- Réalignement du **régime indemnitaire pour toutes les filières A/B/C** sur le plan de mandat sur 4 ans sur simples délibérations
- Tickets restaurant : **augmentation de la valeur faciale à 9,40€**
- **Prévoyance santé** : 85% des agents ont une prévoyance santé. Demande de compensation de l'augmentation de 13% par le prestataire.

**REJOIGNEZ-NOUS FAISONS BOUGER LES CHOSES EN 2023 !**

Syndicat CFTC - Tél : 04 28 67 56 49 ou 06 65 15 97 47  
Contactez-nous par mail : [cftc@grandlyon.com](mailto:cftc@grandlyon.com)  
Blog : <https://www.cftcmetropoledeleyon.fr/>



SYNDICAT NATIONAL DES TERRITORIAUX  
Ensemble et pour tous

Le 16 mars, l'Administration a proposé un texte en CST concernant la **gestion des contractuels : recrutement, rémunération et avancement**. Son but est de traiter les **fonctionnaires de la même manière que les contractuels**. De même, au vu des difficultés grandissantes de recrutement, les contrats proposés sur des postes permanents seront systématiquement de 3 ans.

Le SNT CFE-CGC a voté POUR cette amélioration. D'autres syndicats se sont abstenus ou ont voté CONTRE afin de défendre le statut de fonctionnaire. Si nous sommes d'accord sur le fond, la réalité de vie est différente. La Métropole pose un regard d'équité, profitons-en !

Le SNT CFE-CGC apprécie que nous soyons bientôt tous gérés de la même manière notamment en termes de rémunération et d'avancement.

Nous comprenons que le parallélisme des contractuels avec le statut de la fonction publique est nébuleux pour certains collègues mais le SNT CFE-CGC est là pour en discuter avec vous.

Lire notre article plus détaillé sous Comète

#### Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle  
Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.  
Tél : 04 28 67 56 45 - Email : [cgc@grandlyon.com](mailto:cgc@grandlyon.com)  
Blog : [cgcmetropoledeleyon.blogspot.com](http://cgcmetropoledeleyon.blogspot.com)



#### De quel dialogue social parle-t-on ?

Face au mépris du président de la République qui se refuse à recevoir les organisations syndicales, Face à la surdité du gouvernement devant les millions de travailleurs, du public comme du privé, jeunes et retraités, qui se sont mobilisés massivement depuis le 19 janvier contre la réforme des retraites.

Face aux multiples procédures choisies pour mener leur réforme des retraites dans le cadre d'un Projet de Loi de Financement rectificatif de la sécurité sociale (article 47-1) après l'application du 44-3 au Sénat dans le but d'accélérer la mise en place de la contre-réforme, Après l'utilisation d'un passage du 49-3, le gouvernement s'est assis sur plus 70 % des salariés contre cette réforme régressive qui pénalise les travailleurs et les condamne aux travaux forcés.

FO rejette avec une absolue détermination cette réforme des retraites.

Mobilisez-vous face à un gouvernement, méprisant et représentatif d'une minorité aveuglée par la seule fructification d'intérêts trop personnels.

FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3<sup>e</sup>  
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03  
04 28 67 56 48 - [fo@grandlyon.com](mailto:fo@grandlyon.com)



#### La prime Ségur, tout le monde la veut !

Nous la comprenons parfaitement, mais la question est plus complexe qu'il n'y paraît. Dans les « oubliés du Ségur », il est actuellement impossible, pour les agents de la filière administrative des MDM, d'en bénéficier. Seule une loi-cadre pourrait faire évoluer les limites du décret. SUD qui se bat pour une revalorisation du RI de tous les administratifs de la catégorie C, vous propose des éléments de réflexion sur ce changement. Attention à bien évaluer les risques qui se cachent derrière, ils impacteront votre déroulé de carrière. Ils sont nombreux et irréversibles. Cette reconversion pourrait enfermer et finirait par être vécue comme une forme de déclasserement. De plus, si c'est cette possibilité qui est retenue, il s'appliquera à tous les agents concernés sans liberté de choix ! Pour SUD, le choix doit se faire en direction d'une revalorisation du RI pour les AMS et tous les administratifs de la catégorie C de la DSHE, d'un montant équivalent à la prime Ségur !

Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03  
Adresse physique : Gémellyon - 1<sup>er</sup> étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon / Tél. : 04 28 67 56 57  
E-mail : [sud@grandlyon.com](mailto:sud@grandlyon.com) / Site internet : <http://www.sud-ct.fr>



#### LA « FAIM » justifie les moyens !

Cela fait de nombreuses années que le **Ticket Restaurant** est bloqué à 7,50 euros.

En ces temps difficiles de pouvoir d'achat et de prix qui flambent dans l'alimentation, nous **demandons la revalorisation du Ticket Restaurant à hauteur de 9 euros minimum**, ainsi que l'augmentation de la participation employeur pour les convives du restaurant administratif ; **à hauteur d'un 1 Euro supplémentaire** par repas.

Lors de nos échanges bilatéraux avec Madame la Vice-Présidente aux ressources humaines, notre syndicat **FA a réaffirmé cette revendication** légitime et demandé qu'elle soit **priorisée sur 2023**.

Par ailleurs, nous avons demandé que le **choix soit laissé aux agents**: Ticket Restaurant ou repas resto (voir un mixte des deux pour plus de souplesse), cette modalité serait la bienvenue.

#### Ce geste social serait apprécié à sa juste valeur

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3<sup>e</sup>  
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03  
04 28 67 56 50 - [fapt@grandlyon.com](mailto:fapt@grandlyon.com)



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3<sup>e</sup>  
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex  
04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - [FSU@grandlyon.com](mailto:FSU@grandlyon.com)



Non seulement le gouvernement veut faire passer la réforme des retraites sans tenir compte de l'avis des travailleurs qui sont les premiers concernés mais il s'assied aussi sur l'avis du parlement. Selon la CNT, la seule et regrettable solution est de durcir le ton.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon  
06 76 16 38 17 - [cnt@grandlyon.com](mailto:cnt@grandlyon.com)

# LA MÉTROPOLE DE LYON RECRUTE



+ de 250 métiers dont ceux

**POUR MANGER  
SAINEMENT**

**MÉTROPOLE**

**GRAND LYON**

Consultez nos offres d'emploi  
[grandlyon.com/recrutement](http://grandlyon.com/recrutement)



**COM' INTERNE**